

Départ du courrier.

Le courrier-épistole *Paloma* partira le 15 du courant pour porter la correspondance à San Francisco.
Les sœurs seront fermés le même jour à 8 heures du matin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 10 septembre 1880.

Convoqué en session extraordinaire le 7 du courant, le conseil colonial a procédé à la formation de son bureau.
En voici la composition :

MM. CARRELLA, président;
VIRVILLE, vice-président;
BONET et GOURIN, secrétaires.

Une fête française à Valparaiso.

On écrit de Santiago du Chili :

Pendant le séjour de la *Victoire* à Valparaiso, l'émiral du Petit-Picquet a reçu de la colonie française un cadeau qui a dû lui faire plaisir et qui sera certainement un très-bon souvenir de sa campagne du Pacifique :

« Un comité nommé par les Français résidant à Valparaiso ou à Santiago, et qui pour la plupart occupent, surtout dans cette dernière ville, une position commerciale assez brillante, s'est rendu à bord. L'amiral a passé l'inspection de l'équipage aux postes de combat; puis il y a eu un grand déjeuner chez l'amiral.

« Après le déjeuner, les embarcations ont été prêtes à terre plusieurs centaines de Français et de Françaises. A deux heures, on a découvert un magnifique tableau représentant la *Victoire* mouillée en rade à Valparaiso, et saluant à coups de canon le gouverneur de la ville qui quitte le bord dans son canot.

« C'est une œuvre très-belle, faite par un artiste français établi en Chili; les couleurs sont vives et d'un fini admirable. On peut dire que c'est un tableau digne d'être exposé en vers dite par un Français. L'amiral a répondu, comme d'habitude, par une allocution patriotique qui a été fort applaudie.

« Il y a eu, toute l'après-midi, bal sur le pont pour les invités. Les matelots travestis ont dansé et ont eu beaucoup de succès dans un quadrille de guerre. Il y a eu aussi des régates et toutes sortes de jeux. »

LE 14 JUILLET A PARIS

Le correspondant du *New-York Herald*, à Paris, a télégraphié à ce journal, en date du 14 juillet au soir, une longue dépêche sur la célébration de la fête nationale française. Nous en extrayons les passages suivants :

« Le plus grand enthousiasme patriotique a régné au milieu de cette immense population de Paris, qui semblait transportée de joie en présence de la splendeur des préparatifs qui ont précédé à la célébration de l'anniversaire de la prise de la Bastille. Tout Paris était pavé, enluminé, éclairé; dans les cours nationales; les rues, les boulevards, les places et jardins publics, de même que les grands monuments, disparaissaient sous une profusion de drapeaux tricolores, d'arcs-de-triomphe en verdure et de milliers de lanternes vénitienes disposées en guirlandes pour les illuminations du soir. La grande métropole avait revêtu ses habits de fête et présentait à la vue un aspect des plus pittoresques.

LA DISTRIBUTION DES DRAPEAUX.

Le grand événement du jour a été la distribution des drapeaux à l'armée par le Président de la République, avant la grande revue des troupes à Longchamp. Un peu après onze heures, toutes les députations militaires, au nombre de 430, avaient pris place sur le terrain en se groupant aux alentours de la tribune présidentielle où devaient leur être distribués les précieux étendards. Chaque députation était composée de huit hommes : un chef de corps, un capitaine, un officier porte-drapeau, un sergent-major ou maréchal-logis, un caporal ou brigadier et trois simples soldats.

Chaque arme était représentée. On comptait 144 députations pour les régiments d'infanterie de ligne, 445 pour l'infanterie de l'armée territoriale, 1 pour les chasseurs à pied, 4 pour les ouvriers, 4 pour les troupes algériennes, 5 pour la légion étrangère, 1 pour les sapeurs pompiers de Paris, 4 pour l'infanterie de marine, 3 pour l'armée territoriale d'Afrique, 1 pour le corps des douaniers, 1 pour les gardes forestiers, 12 pour les cuirassiers, 26 pour les dragons, 29 pour les chasseurs à cheval, 12 pour les hussards, 4 pour les chasseurs d'Afrique, 3 pour les spahis, 38 pour l'artillerie, 2 pour les pontonniers, 1 pour les tracts des pères, 1 pour l'artillerie de marine, 4 pour le corps du génie, 1 pour les gendarmes, 1 pour la garde républicaine à cheval, 1 pour l'école de Saint-Cyr et 1 pour l'école de cavalerie de Saint-Germain.

A une certaine distance en avant des tribunes, plus de vingt mille hommes de troupes se trouvaient massés à l'est, à l'ouest et au sud. On comptait 52 bataillons d'infanterie, 60 batteries d'artillerie et 28 escadrons de cavalerie. Le tout échelonné en colonne serrée pour attendre le moment du défilé.

A midi précis, on vit les drapeaux et une salve de vingt-et-un coups de canon annonça l'arrivée du Président Grévy, en voiture, escorté d'un détachement de cuirassiers. Le Président, qui porte un costume civil, n'a d'autre distinction que le grand cordon de la Légion d'honneur. Il prend place sur le devant du pavillon central. A sa droite est assis M. Léon Say, Président du Sénat, et à sa gauche M. Gambetta, Président de la Chambre des Députés. Au pied de la tribune et faisant face au Président, on remarque le ministre de la guerre à cheval et entouré des généraux commandant les vingt-sept groupes formés par les députations, qui ont pris rang à droite ou à gauche, tandis que les colonels et chefs de corps vont se placer chacun en tête de leur groupe respectif.

Le premier des vingt-sept groupes, faisant face à Bagatelle, est composé des délégués de Saint-Cyr, de la Garde républicaine et de divers régiments de tirailleurs. A leur côté se tient le général Clanchant, Gouverneur de Paris, entouré d'un brillant état-major.

Les autres groupes sont sous les ordres du général commandant le dix-neuvième corps d'armée et de plusieurs autres généraux de division et de brigade. Tous attendent en silence le coup de canon qui doit donner le signal du commencement de la cérémonie.

Aussitôt après, le Président se lève et prononce à haute voix une petite allocution suivie de la formule du serment que devront prêter solennellement chaque chef de corps en recevant son étendard. Mais la distribution s'est accomplie pour la forme et non de la main même du Président, attendu qu'avant de monter sur l'estrade chaque porte-drapeau avait déjà reçu son étendard qu'il se contentait d'incliner en guise de salut au Chef de l'État; puis il le remettait entre les mains du colonel de son régiment, et tous deux descendaient la plateforme pour aller reprendre leur place en tête de leur groupe respectif.

A la conclusion de cette cérémonie, qui n'a guère duré plus de vingt-cinq minutes, les cris de vive l'armée! vive la République! ont retenti de tous côtés. Puis a commencé le défilé des troupes. En tête de la colonne figurait le bataillon des élèves de Saint-Cyr qui, comme tous les autres, ont été acclamés par les assistants. Et c'était justice, car il est impossible de trouver un corps militaire ayant une si belle prestation, une meilleure tenue et manœuvrant avec plus de régularité et de précision. Les régiments de zouaves et la garde républicaine, de même que bon nombre d'autres corps d'élite, ont eu leur part de l'admiration générale. Le défilé n'a pas duré moins de deux heures.

LES DÉCORATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Que dire des innombrables décorations qui on voyait dans Paris? Partout, sur le parcours des rues et des boulevards, les maires étaient pavés du haut en bas de drapeaux, des drapeaux et toujours des drapeaux. Partout l'étendard tricolore! Cela finissait par devenir monotone et fastidieux à force d'uniformité. Néanmoins, et cela, surtout aux environs de la place de la Bastille, et même dans les rues étroites du faubourg Saint-Antoine, la scène changeait d'aspect, et la monotonie des drapeaux disparaissait aux fenêtres. On voyait devant un nombril incroyable d'arcs-de-triomphe construits en verdure et ornements de guirlandes de lanternes chinoises. L'effet produit était d'un effet d'ensemble. On voyait, en effet, un contraste avec les décorations des boulevards, beaucoup trop uniformes, à l'exception toutefois du boulevard Beaumarchais, où chaque arc avait révélé de son côté pour capter la faveur des regards.

Au milieu de cette immense foule qui se pressait dans les rues, on remarquait une profusion de costumes tricolores que chacun semblait heureux d'arborer à sa boutonnière. Les dames elles-mêmes portaient à leurs cheveux ou à leurs bonnets les couleurs nationales, tandis que quelques-uns arboraient du sol des ombrelles tricolores. Pourtant on entendait parfois un murmure lorsque un brillant équipage venait à passer au milieu de cette foule compacte qui semblait vouloir ce jour-là acclamer la chaussée en se faisant gloire d'aller à pied. Ce sentiment hostile était surtout visible quand le cocher d'un élégant attelage avait osé se placer un petit drapeau tricolore sur son siège de cocher. En voir lui aussi appliqué le principe de dignité, on combattait parfois des deux extrêmes de la devise : Liberté et Fraternité. Ce qui était un citoyen en voiture risquait d'être considéré comme un bonapartiste ou un réactionnaire!

LA FÊTE DE NUIT.

C'est surtout le soir que Paris illuminé a brillé dans toute sa splendeur. A différents endroits des quartiers populaires, les illuminations étaient originales et pittoresques. Mais c'est à partir de la Place de la Concorde, en suivant les Champs-Élysées, que l'on était véritablement ébloui par ce luxe d'éclairage produisant un aspect féerique. Non moins de vingt-cinq mille lustres en verres de couleur, suspendus en gracieux festons, brillaient du plus vil éclat entre le Jardin des Tuileries et l'Arc-de-Triomphe, tandis que sur la place de la Concorde, le vieil Obélisque de Loxos était illuminé de haut en bas de lumière provenant des cinq mille boîtes de gaz qui l'entouraient. Le Ministère de la Marine, le Grand-Noble, le Chambre des Députés présentaient leur façade éclairée au gaz dont les reflets bizarres joignaient au loin une lueur fantastique. Quant à l'Incomparable Avenue des Champs-Élysées, elle se trouvait littéralement noyée dans une mer de feu d'où surgissaient les ironies majestueuses de l'Arc-de-Triomphe.

La foule s'écoulaient lentement, comme une grande masse sombre qu'éclairait la clarté de toutes ces lumières. Ça et là, aux points d'intersection des rues, il y avait parfois un temps d'arrêt et une légère commotion produite par des courants en sens contraire; mais l'ordre était promptement rétabli, et la colonne reprenait tranquillement sa marche. D'innombrables lanternes de toutes formes, de toutes dimensions et de toutes couleurs brillaient au travers des arbres qui bordent les Champs-Élysées et dont le feuillage était resplendissant. Dans ces parages, la fête prenait un caractère plus intime; les lustres et les arbrichands de palm d'épices, les jeux de tout genre, les théâtres forains, les kiosques à musique, les étals de marchands de macarons, etc., donnaient à cet endroit l'aspect d'une fête patronale des environs de Paris. C'était là où se portait de préférence le peuple des faubourgs. On ne saurait calculer le nombre incalculable de petits drapeaux et d'emblèmes tricolores qui se sont vendus dans le cours de la soirée, chacun possédant tant beaucoup à emporter en souvenir de la fête.

Dans les autres quartiers de la ville, on cite au nombre des monuments qui ont été le mieux décorés et illuminés : la statue colossale de la République sur la Place du Château d'Eau; une statue semblable sur la Place Saint-Augustin; celle de Lodovico-Rollin sur la Place Voltaire; celle de Sébastien sur la Place Beaumarchais; la statue de Bagdad dans le faubourg Saint-Antoine; le Lion de Belfort sur la Place Denfert; la statue de la République aux Bouter-Chaumont; sans vouloir parler des palais et autres grands monuments publics qui ne manquent jamais d'être illuminés d'une manière grandiose.

Au nombre des innombrables arcs-de-triomphe élevés dans Paris, on en cite quelques-uns : l'arc de la rue St-Martin, de la rue St-Louis, de la rue Monge, du boulevard de Strasbourg, de la rue Lafayette de la Place Voltaire, du boulevard Orsini, etc. Toutes ces brillantes décorations se trouvant le soir éclairées au moyen de la lumière électrique, des feux de Bengale ou d'innombrables feux de gaz artificiellement disposés, offraient à l'œil de charmes contrastes et produisaient des effets de lumière fantastiques qui n'ont point de précédent d'admirer et dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont assisté à cette première grande fête républicaine.

Extrait des Archives du Courrier de San Francisco

Paris, 23 juillet. — Le président Grévy a accordé la grâce et amnistie à sept cent et plus de 1.300 individus, condamnés pour crimes de droit commun, détenus dans les prisons de France et des colonies. Le ministre de la marine a donné l'ordre de préparer immédiatement un grand bâtiment de transport pour le rapatriement de 114 communistes actuellement à la Nouvelle-Calédonie. Environ 480 communistes habitant différentes parties de l'Europe vont rentrer en France.

Paris, 17 juillet. — Hier soir, Gambetta a donné un grand dîner aux «colosses qui sont venus à Paris» pour la distribution des draqueaux. Il a rappelé à la mémoire de ses invités l'état dans lequel l'Empire a laissé l'armée; il a dit que son organisation actuelle est des plus parfaites, parce que l'armée sent que le pays possède des institutions républicaines durables. La vitalité et le mérite du notre armée, a-t-il ajouté, font la surprise de l'Europe. Son discours a été très applaudi.

Paris, 18 juillet. — Gambetta a présidé aujourd'hui une réunion très nombreuse à Belleville. Il a dit que les nouvelles institutions républicaines peuvent défier toutes les attaques, de quelque côté qu'elles puissent venir. Cette partie de son discours a été fortement applaudie. — Le gouvernement a envoyé des instructions à ses représentants à l'étranger les autorisant à accorder des secours en argent, ou de toute autre nature, à tout communiste amnistié, résidant à l'étranger, qui se trouverait, faute de ressources suffisantes, dans l'impossibilité de retourner en France.

Paris, 21 juillet. — Le ministre des finances a publié le relevé des réductions d'impôts qui ont été faites depuis 1872 : il s'élève à la somme de 307,000,000 de francs, dont plus de la moitié provient de l'exercice 1879. Si la réduction continue cette année sur le même taux, ce qui reste d'impôts extraordinaires, soit 518,000,000 de francs, établis pour faire face aux dépenses de la guerre de 1870, sera amorti en trois ans. — Les relations diplomatiques entre la France et le Mexique s'étant améliorées en ces derniers jours, le

Paris, 2 août. — Aux élections des conseillers généraux qui ont eu lieu hier, 427 républicains et 158 conservateurs ont été élus; 33 scrutins de ballottage sont nécessaires. Les républicains gagnent 39 sièges.

3 août. — Les conseillers départementaux ont élu, pour l'élection des sénateurs, mille six cents représentants dans les départements municipaux. Cinq membres du Cabinet qui étaient candidats ont été élus. Le duc d'Aumale a été réélu. Le prince Charles de Monaco a été élu dans le département de la Corse. M. Rouher n'est pas parvenu à se faire élire. L'amiral de La Roncière Le Noury devra se représenter à un nouveau tour de scrutin. MM. Brossat, ancien ministre, et Bérard, sénateur bonapartiste, n'ont pas été élus. — Les républicains ont maintenu la majorité dans les conseils généraux de 10 départements. Les monarchiques ont obtenu la majorité dans les conseils généraux dans 10 départements. Le résultat final des élections des conseils généraux donne 502 républicains et 472 conservateurs. Une douzième session est nécessaire pour 125 députés. Les républicains gagnent 240 sièges. Le résultat du département de la Seine est le suivant :

Avila

Les propriétaires de bestiaux sont informés que l'Administration est dans l'intention de faire des achats de bœufs vivants pour la boucherie.

Les offres seront reçues au secrétariat de l'Ordonnateur; elles devront, autant que possible, stipuler le prix par kilogramme de poids sur pied du bétail proposé.

Il sera procédé le 7 octobre 1880, à une heure du soir, au cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication de la fourniture de biscuit, de farine de froment, de riz, des haricots, des pois, du café, du sucre et du sel marin nécessaires aux services des subsistances et des hôpitaux de la colonie pendant les années 1881 et 1882.

Le cahier des charges et conditions particulières relatives à cette fourniture sera déposé au secrétariat de l'Ordonnateur et au bureau des subventions de l'Agence.

Les offres porteront en suscription l'indication de la fourniture et contiendront, sous peine de nullité, un récépissé constatant le versement au Trésor de la somme fixée par le cahier des charges pour dépôt préalable en garantie de la sincérité des commissions.

Datées et signées, les offres devront, à peine de rejet, être conformes à la formule suivante :

Désignation des denrées.	Espèce des unités.	Quantité servie de base aux calculs.	Prix en toutes lettres.	Prix en chiffres.	Évaluation de la fourniture.
Beurre.....	kilog.	160,000			
Farine.....	°	600,000			
Riz.....	°	30,000			
Pavane.....	°	60,000			
Pois.....	°	10,000			
Café.....	°	10,000			
Arroz.....	°	10,000			
Sel marin.....	°	5,000			
		Total général de la fourniture.....			

* Je soussigné (nom et prénom ou les raisons sociales), me soumetts et m'en

Les concurrents devront être présents à l'adjudication ou s'y faire représenter par un fondé de pouvoirs dûment autorisé.

Le public est invité à produire au commissaire de l'inscription maritime à Papeete, avant le 1^{er} octobre prochain, les créances au compte de naufrage du navire de commerce *le Bossuet*.

Les créanciers des successions de :

MM. Euton, conducteur auxiliaire des ponts et chaussées, détaché à Paris.

le 28 juin 1990;

Sourriguère, concierge à l'hôpital militaire, décédé à Papeete le 4 mai.

188

Salas (Yves), matelot du navire de commerce *Buffon*, disparu en mer.

10-10 mars 1989.

sont invités à produire leurs titres au commissaire de l'inscription

maritimo, à Papcote, avant le 1^{er} octobre prochain. 9-7

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} septembre 1880

Catons en magasin. — Achats.	F.	c.	F.	c.
Id. Id. Avances.	77,929	70		
Avances sur colon égypte.	6,647	56		
Egrenage.	3,007	85		
Chargement du Soudan Méridional.	324	70		
Id. du Bugey.	57,469	73		
Service Local (Balaire des divers annes).	188,511	31		
Prêts simples.	4,997	00		
Intérêts des sur prêts.	939	40		
Prêts hypothécaires.	8,801	33		
Intérêts des sur ces prêts.	424	26		
Immeuble situé rue de la Cathédrale.	20,800	00		
Maisons et terrain situés quai de l'Union.	41,000	26		
Terres en possession dans les districts.	24,474	85		
Mobilier, selon l'inventaire.	1,200	00		
Avances à régulariser (Roues).	130	00		
Débit sur les avances faites.	474	51		
Emanuel Latz, résidu de ses crédits.	3	45		
Prêt généreux (à composer de 2 années).	1,354	39		
Auch, G. (reste sur colon, remboursable).	5	00		
Le Langoustier (provision en justice).	497	54		
Travail à Goua.	1,143	25		
Prêt de justice (descente à Puanan).	40	00		
Secrète française d'Almanaco c/ c/.	76,357	18		
Immigration (solde des av. remboursées).	1,483	58		
Caisse — Argent et bords.	4,485	58		
Total des passif.	222,967	07	582,763	82
PASSIF				
Dépôts en numéraire.	78,034	96		
Intérêts sur dépôts antérieurs au 1 ^{er} 1880.	238	31		
Bonds hypothécaires en circulation.	185,000	00		
Bons de caisse, émission nouvelle (arrêté du 27 juillet 1880).	38,500	00		
Complément des avances, du 1 ^{er} 1880.	2,107	61		
Robet et Martiny, c/ égrenage.	2,276	60		
Id. Id. c/ colon égypte fourni.	2,115	00		
Total du passif.	309,421	78	309,421	78
Balace en faveur de la Caisse générale.			283,543	81

Certifié conforme aux écrits

Le Secrétaire trésorier, ADAM KULCZYSKI

Mr. Edgar Lawrence, President of the Comité d'urgence

President
2000-2001

Curatelle aux successions vacantes.

Le sieur J.-B. Gautherot ou Gauthereau, de son vivant charpen-
tier, demeurant à Faaa, est décédé à Papeete le 29 août dernier.

Les créanciers de cette succession sont invités à produire leur titres et les débiteurs à se libérer dans le plus bref délai entre le moins du curateur aux successions et biens vacants à Papeete.

MOUVEMENT COMMERCIAL

De 2 au 8 septembre 1880.

IV. 结论

2 septembre – Guel, Dolly, de 11 km, esp. Higgins, vov. de Baileia avec escale à Baileia: Higgins arrivait et chargeait: 15 balles coton agreste, 1,500 kilos coton en graine, 20 pares au pied, 25 barils ligresmes, 1 lot marchandises diverses, Turner Chapman et C^o consignataires.

2 septembre – Guel, Garoude, de 75 km, esp. Pilts, ven. de Bauretoqui; Société commerciale de l'océan arctique et consiguataire: Fourniture de Bauretoqui chargée: 30,000 kilos coprah, 3,000 kilos coton agreste, 9,000 kilos coton et graine, 212 kilos café, 100 litres huile.

2 septembre – Guel, Marie, de 150 km, esp. Gréblon, ven. de Baileia avec escale à Baileia: la Mission catholique armateur; le capitaine chargeait: 12,000 kilos coprah, Martin consignataire.

[illegible]

er-10/09/1880.